



# COLLÈGE LE PROVINCIAL DOKUI

Secondaire Général et Technique de la 6<sup>ème</sup> à la Tle / Tél : 0787267485/0101046241

E-mail : [collegeleprovincial@yahoo.com](mailto:collegeleprovincial@yahoo.com) / Code : 010149

Nom		Visa du Directeur	Visa Parent	Note	...../10
Prénom					
Classe	3 <sup>ème</sup> .....			Appréciation	
Date		Durée : 15 min			

## INTERROGATION ECRITE EDHC

### EXERCICE 1

Voici trois colonnes A, B et C : la colonne A concerne les rôles du CESEC, la colonne B les rôles du médiateur de la République et la colonne C les rôles de la CNRCTCI. Range chacun des rôles des institutions consultatives ci-dessous dans la colonne qui convient.

- 1- apporter de l'assistance aux autorités traditionnelles ;
- 2- régler par la médiation les différends entre les administrés et les administrations ;
- 3- donner son avis sur les projets de lois ;
- 4- promouvoir les us et coutumes ;
- 5- donner son avis sur les propositions de lois.

Colonne A : les rôles du CESEC	Colonne B : les rôles du Médiateur de la République	Colonne C : les rôles de la CNRCTCI

### EXERCICE 2

Parmi les comportements ci-dessous, relève ceux qui sont responsables face aux institutions consultatives.

Les comportements responsables face aux institutions consultatives consistent à :

- 1- dénoncer les avis des institutions consultatives ;
  - 2- prendre en compte les avis des institutions consultatives dans le règlement des différends ;
  - 3- consulter les institutions consultatives pour la gestion des affaires publiques ;
  - 4- rejeter les avis des institutions consultatives ;
  - 5- promouvoir les institutions consultatives.
- .....
- .....
- .....

### EXERCICE 3

Voici des propositions relatives à l'importance des institutions consultatives. Écris V devant celles qui sont vraies ou F devant celles qui sont fausses.

Les institutions consultatives favorisent :

		V/F
1	le règlement pacifique des conflits sociaux ;	
2	la prospérité des autorités traditionnelles ;	
3	le respect de l'autorité des gouvernants ;	
4	la prise de décisions éclairées dans la gestion des affaires publiques ;	
5	la promotion de la paix et du civisme.	